

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

## PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS





## NOTE EXPLICATIVE

---

La présente annexe au projet de loi de règlement est prévue aux 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> de l'article 54 de la loi organique du 1<sup>er</sup> août 2001 relative aux lois de finances (LOLF).

Conformément aux dispositions de la LOLF, cette annexe présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens inscrits à un **compte de concours financiers**.

Elle comporte :

- les rapports annuels de performances (RAP) des programmes associés au compte ; ces RAP rendent compte de l'exécution des engagements pris dans les projets annuels de performances (PAP) ayant accompagné la loi de finances pour 2019 ;
- le développement et la justification des recettes constatées pour le compte.

**Pour chacun des programmes du compte, la présente annexe :**

■ **Récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et les attributions de produits) en 2019 en les analysant par programme, action, titre et catégorie**

■ **Présente la consommation effective des crédits ouverts sur le programme, ainsi que les dépenses fiscales associées**

Les crédits consommés (autorisations d'engagement [AE] et crédits de paiement [CP]) sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres et catégories) ; les fonds de concours (FdC) et les attributions de produits (AdP) réalisés en 2019 sont précisés.

■ **Intègre le rapport annuel de performances (RAP) qui comporte les éléments suivants :**

- le bilan stratégique du programme ;
- les objectifs et indicateurs de performances : résultats attendus et obtenus, et analyse des résultats ;
- le tableau de suivi des CP associés aux AE ;
- la justification au premier euro (JPE) des mouvements de crédits et dépenses constatés.

Sauf indication contraire, **les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros**.



## TABLE DES MATIÈRES

---

Mission

<b>PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS</b>	<b>7</b>
Présentation du compte	8
Équilibre du compte et recettes	9
Récapitulation des crédits et des emplois	12

Programme 851

<b>PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS EN VUE DE FACILITER LA VENTE DE BIENS ET DE SERVICES CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE</b>	<b>15</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	16
Objectifs et indicateurs de performance	17
Présentation des crédits	18
Justification au premier euro	21

Programme 852

<b>PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS POUR CONSOLIDATION DE DETTES ENVERS LA FRANCE</b>	<b>27</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	28
Objectifs et indicateurs de performance	29
Présentation des crédits	30
Justification au premier euro	33

Programme 853

<b>PRÊTS À L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT EN VUE DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS DES ÉTATS ÉTRANGERS</b>	<b>37</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	38
Présentation des crédits	39
Justification au premier euro	41

Programme 854

<b>PRÊTS AUX ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE DONT LA MONNAIE EST L'EURO</b>	<b>45</b>
Bilan stratégique du rapport annuel de performances	46
Présentation des crédits	47
Justification au premier euro	49



### MISSION

---

#### **PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS**

Présentation du compte	8
Équilibre du compte et recettes	9
Récapitulation des crédits et des emplois	12

## PRÉSENTATION DU COMPTE

Ce compte de concours financiers est composé de quatre sections :

- Section n°1: « Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France » ;
- Section n°2: « Prêts du Trésor à des États étrangers pour la consolidation de dettes envers la France » ;
- Section n°3: « Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers » ;
- Section n°4: « Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro ».

La première section est :

- débitée du montant des prêts consentis à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France ;
- créditée des remboursements en capital sur les prêts ainsi consentis.

La deuxième section, qui retrace l'exécution des accords conclus avec les gouvernements étrangers portant consolidation des dettes de leur pays envers la France, est :

- débitée des versements opérés par le gouvernement français en vertu de ces accords ;
- créditée des remboursements en capital effectués par les gouvernements étrangers.

La troisième section est :

- débitée du montant des prêts accordés à l'Agence française de développement pour des opérations de développement économique et social dans des États étrangers ;
- créditée des remboursements en capital effectués par l'Agence française de développement.

La quatrième section est :

- débitée du montant des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro en vue de favoriser la stabilité financière au sein de la zone euro ;
- créditée des remboursements en capital effectués par les États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro.

Nature des crédits inscrits : les programmes inscrits à ce compte sont dotés de crédits évaluatifs (article 24 de la LOLF).



## ÉQUILIBRE DU COMPTE ET RECETTES

## ÉQUILIBRE DU COMPTE

Section / Programme	Recettes	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Solde
	<i>Prévision LFI</i>			
	<i>Exécution</i>			
Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	277 504 671 282 577 453	1 000 000 000 200 746 093	480 950 000 187 363 034	-203 445 329 +95 214 419
851 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 200 746 093	480 950 000 187 363 034	
Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	94 793 747 86 331 726	245 350 000 0	245 350 000 0	-150 556 253 +86 331 726
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France		245 350 000 0	245 350 000 0	
Section : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers		0 0	388 000 000 240 000 000	-388 000 000 -240 000 000
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers		0 0	388 000 000 240 000 000	
Section : Prêts aux États membres de la zone euro		0 0	0 0	0 0
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro		0 0	0 0	
<b>Total</b>	<b>372 298 418</b> <b>368 909 180</b>	<b>1 245 350 000</b> <b>200 746 093</b>	<b>1 114 300 000</b> <b>427 363 034</b>	<b>-742 001 582</b> <b>-58 453 855</b>
<b>Solde cumulé du compte depuis sa création</b>				<b>-18 802 679 867</b>

(+ : excédent ; - : charge)

## ANALYSE DES ÉCARTS ENTRE LE SOLDE PRÉVU ET LE SOLDE RÉALISÉ

**Justification de l'écart entre le solde prévu et le solde réalisé au titre de la section n° 1**

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient du niveau de dépenses exécutées, nettement inférieur à la prévision. L'exercice de prévision des décaissements de CP se fonde sur des hypothèses de rythme de mise en œuvre des projets, souvent difficiles à prévoir, notamment dans le cas de très gros projets.

**Justification de l'écart entre le solde prévu et le solde réalisé au titre de la section n° 2**

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient de l'absence de traitement de dette en 2019, compte tenu du décalage des traitements en 2020 et sur les années suivantes.

**Justification de l'écart entre le solde prévu et le solde réalisé au titre de la section n° 3**

L'écart entre le solde prévu et le solde réalisé provient de décaissements de l'AFD plus faibles que prévu.

**Justification de l'écart entre le solde prévu et le solde réalisé au titre de la section n° 4**

Le solde est nul, conformément aux prévisions, en l'absence d'activité en 2019 sur cette section.

**Prêts à des États étrangers**

Mission

ÉQUILIBRE DU COMPTE ET RECETTES

**RECETTES CONSTATÉES ET JUSTIFICATION DES ÉCARTS**

Section / Ligne de recette	LFI	Exécution	Écart à la prévision
Section : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	277 504 671	282 577 453	+5 072 782
01 – Remboursement des prêts accordés à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	277 504 671	282 577 453	+5 072 782
Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	94 793 747	86 331 726	-8 462 021
02 – Remboursement de prêts du Trésor	94 793 747	86 331 726	-8 462 021
Section : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	0	0	0
03 – Remboursement de prêts octroyés par l'Agence française de développement	0	0	0
Section : Prêts aux États membres de la zone euro	0	0	0
04 – Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0	0	0
<b>Total</b>	<b>372 298 418</b>	<b>368 909 180</b>	<b>-3 389 238</b>

**Justification de l'écart entre le montant des recettes constatées et le montant des recettes prévues au titre de la section n° 1**

Les recettes constatées sur la section «Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France» correspondent aux remboursements en capital effectués par les pays bénéficiaires, et prennent en compte également les remboursements anticipés et les accords de consolidation et d'annulation.

Par rapport à la prévision de la LFI 2019 (277,5 M€), le montant des recettes constatées s'établit à 282,6 M€. Cet écart, minime, provient de divers décalages d'écritures sur les échéances de fin d'année. Selon les dates et les jours d'arrivée chez l'opérateur gestionnaire des remboursements dus par les pays emprunteurs, les reversements à l'État peuvent intervenir dans les premiers jours de l'année suivante et être comptabilisés en recettes de l'année n+1.

**Justification de l'écart entre le montant des recettes constatées et le montant des recettes prévues au titre de la section n° 2**

Concernant les prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France, l'écart entre le montant inscrit en LFI (94,8 M€) et l'exécution (86,3 M€) s'explique par des remboursements anticipés et l'accumulation d'arriérés, ainsi que par l'absence de recettes issues des refinancements de créances en principal.

**Justification de l'écart entre le montant des recettes constatées et le montant des recettes prévues au titre de la section n° 3**

Il n'y a pas d'écart constaté ; aucune recette n'a été encaissée en 2019, conformément à la prévision de la LFI.

**Justification de l'écart entre le montant des recettes constatées et le montant des recettes prévues au titre de la section n° 4**

Il n'y a pas d'écart constaté. L'absence de recette sur la section s'explique par le fait que le prêt à la Grèce ne sera remboursé qu'à partir de 2020. Les intérêts et commissions versées par la Grèce sont comptabilisées en recettes non fiscales du budget général.

## Prêts à des États étrangers

Mission | RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

## Avertissement

La colonne « ETPT » est renseignée de la façon suivante :

- la prévision en emplois du programme correspond au total indicatif des ETPT par programme figurant dans le PAP 2019 et des transferts d'ETPT prévus en gestion ;
- l'exécution en emplois du programme correspond à la consommation des ETPT du programme pour l'année 2019 sur le périmètre de gestion du ministère (c'est-à-dire après transferts de gestion éventuels).

Programme Crédits	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT *
851 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France			
Prévision	1 000 000 000	271 290 000	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	1 000 000 000	480 950 000	
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>		-209 660 000	
Exécution	200 746 093	187 363 034	
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France			
Prévision			
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>	245 350 000	245 350 000	
<i>Ouvertures / annulations (y.c. FdC et AdP)</i>	-245 350 000	-245 350 000	
Exécution			
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers			
Prévision		388 000 000	
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>		388 000 000	
Exécution		240 000 000	
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro			
Prévision			
<i>Crédits de LFI (hors FdC et AdP)</i>			
Exécution			
<b>Total Prévision</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>659 290 000</b>	
<b>Total Exécution</b>	<b>200 746 093</b>	<b>427 363 034</b>	

\* Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme ou de l'action	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2018	2019	2018	2019
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>				
<i>Consommation</i>				
851 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	800 000 000 120 072 550	1 000 000 000 200 746 093	353 100 000 208 220 638	480 950 000 187 363 034
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	800 000 000 120 072 550	1 000 000 000 200 746 093	353 100 000 208 220 638	480 950 000 187 363 034
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	268 450 000 0	245 350 000 0	268 450 000 0	245 350 000 0
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	268 450 000 0	245 350 000 0	268 450 000 0	245 350 000 0
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	545 000 000 425 000 000	0 0	1 033 000 000 1 008 000 000	388 000 000 240 000 000
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	545 000 000 425 000 000	0 0	1 033 000 000 1 008 000 000	388 000 000 240 000 000
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0 0	0 0	0 0

## Prêts à des États étrangers

Mission

RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme ou du titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2018	2019	2018	2019
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>				
<i>Consommation</i>				
851 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	800 000 000 120 072 550	1 000 000 000 200 746 093	353 100 000 208 220 638	480 950 000 187 363 034
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	800 000 000 120 072 550	1 000 000 000 200 746 093	353 100 000 208 220 638	480 950 000 187 363 034
852 – Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	268 450 000 0	245 350 000 0	268 450 000 0	245 350 000 0
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	268 450 000 0	245 350 000 0	268 450 000 0	245 350 000 0
853 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	545 000 000 425 000 000	0 0	1 033 000 000 1 008 000 000	388 000 000 240 000 000
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	545 000 000 425 000 000	0 0	1 033 000 000 1 008 000 000	388 000 000 240 000 000
854 – Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0 0	0 0	0 0	0 0
<b>Total</b>	<b>1 613 450 000</b> <b>545 072 550</b>	<b>1 245 350 000</b> <b>200 746 093</b>	<b>1 654 550 000</b> <b>1 216 220 638</b>	<b>1 114 300 000</b> <b>427 363 034</b>
Titre 7. Dépenses d'opérations financières	1 613 450 000 545 072 550	1 245 350 000 200 746 093	1 654 550 000 1 216 220 638	1 114 300 000 427 363 034

Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

## PROGRAMME 851

---

### **PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS EN VUE DE FACILITER LA VENTE DE BIENS ET DE SERVICES CONCOURANT AU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	16
Objectifs et indicateurs de performance	17
Présentation des crédits	18
Justification au premier euro	21

**BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES****Odile RENAUD-BASSO***Directrice générale du Trésor*

Responsable du programme n° 851 : Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France

Ce programme a pour objet la mise en œuvre d'une aide économique et financière destinée à financer des projets participant au développement économique de pays étrangers tout en faisant appel, pour leur réalisation, à des biens et services français. Ces financements sont de deux types :

- les prêts concessionnels, comptabilisés dans l'aide publique au développement et qui contribuent au renforcement de l'aide bilatérale française,
- les prêts directs (non concessionnels), depuis l'élargissement du dispositif par le décret n° 2015-726 du 24 juin 2015, disponibles dans des zones géographiques et pour des secteurs d'intervention plus étendus que les prêts concessionnels, mais à des conditions financières moins avantageuses pour les pays bénéficiaires.

Les entreprises françaises susceptibles d'exécuter ces projets disposent de technologies éprouvées ou de références internationales fortes.

Ces interventions répondent aux orientations de l'aide française, avec un accent mis tout particulièrement sur les objectifs de développement durable depuis 2015, dans les secteurs des transports, de l'environnement, de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement, de la gestion des déchets, des énergies renouvelables, de la limitation de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre, de la santé, du numérique.

L'annuité 2019 poursuit sa trajectoire à la hausse, avec une augmentation de la capacité d'engagement de 100 M€ supplémentaires sur le programme, inscrite en LFI. Ce rehaussement s'inscrit dans le cadre d'un effort majeur de mobilisation pour l'export, qui a vocation à se poursuivre dans les années à venir. Celui-ci doit toutefois se faire avec un impact sur les finances publiques moindre que par le passé, grâce à une réforme de cet outil : cette montée en charge progressive des prêts du Trésor ne portera que sur les prêts non concessionnels, qui sont sans coût à terme pour l'État.

Compte tenu de la multiplicité des secteurs d'intervention, de la grande variabilité des budgets octroyés et des spécificités des pays aidés, il est difficile de définir des indicateurs représentatifs de la performance intrinsèque des projets. L'indicateur retenu intègre une évaluation de la performance dans la sélection des dossiers en amont. Il mesure la conversion de protocoles de prêts en contrats signés (cible atteinte en 2019) et par conséquent le niveau de décaissement des crédits engagés, chaque décaissement étant soumis au respect de critères prédéfinis lors de l'engagement des crédits (part française, adaptation du projet au besoin exprimé). Les services économiques se mobilisent pour faciliter la conclusion des contrats et la concrétisation des projets.(cible de 100 % fixée pour 2020).

**RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE****OBJECTIF 1****Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français**

## INDICATEUR 1.1

Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.



## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## OBJECTIF 1

Permettre la réalisation de projets de développement durable dans les pays étrangers, faisant appel au savoir-faire français

## INDICATEUR 1.1

Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature.

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Pourcentage de protocoles de prêt signés au cours de l'année n-2 ayant donné lieu à l'imputation d'un contrat dans les deux ans après la signature (mesuré l'année de l'imputation)	%	83	60	75	75	75	100

## Commentaires techniques

Source des données : secrétariat du comité interministériel d'aide-projet.

Mode de calcul : Explication sur la construction de l'indicateur : la période de deux ans a été choisie en référence au délai de validité des offres de financement concessionnels retenu dans le cadre de l'OCDE. L'indicateur de l'année n est disponible en début d'année n+1.

Année « n » de l'indicateur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de protocoles de prêts pris en compte par l'indicateur :	5	10	13	5	3	4	8	6	6	5	4

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Chaque engagement de financement pour un projet donne lieu à la signature d'un protocole de prêt entre la France et le pays bénéficiaire.

Dans une étape ultérieure, « l'imputation » du contrat matérialise l'accord intervenu entre les deux États parties prenantes afin d'utiliser les financements prévus pour la réalisation du projet de développement.

L'indicateur rend compte de la mobilisation effective des fonds correspondant aux engagements de financement signés.

Différents facteurs exogènes, indépendants de l'activité du programme (évolution de la conjoncture économique dans les pays concernés, forte concurrence internationale, déroulement des procédures d'approbation locales, délais de passage des marchés, etc.) conditionnent pour une large part la concrétisation de ces décisions, notamment en termes de délais. Ces circonstances expliquent également la variabilité annuelle du nombre de projets concernés. Le levier d'action du responsable de programme réside dans la sélection, l'instruction et le suivi des projets.

En 2019, l'indicateur se situe à 75 %. Quatre protocoles signés en 2017 dans quatre pays (Indonésie, Maroc, Sri Lanka et Tunisie) sont concernés par l'indicateur et trois sur quatre (Maroc, Sri Lanka et Tunisie) ont fait l'objet d'une imputation dans un délai de deux ans après la signature. Le protocole signé avec l'Indonésie devrait faire l'objet d'une imputation au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

**Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Programme n° 851 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

### 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

#### 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes	1 000 000 000	1 000 000 000	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>200 746 093</b>	<b>200 746 093</b>	

#### 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	480 950 000 187 363 034	480 950 000 187 363 034	480 950 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>480 950 000</b>	<b>480 950 000</b>	<b>480 950 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-209 660 000	-209 660 000	
Total des CP ouverts	271 290 000	271 290 000	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>187 363 034</b>	<b>187 363 034</b>	

**Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES | Programme n° 851

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i>			
<i>Consommation 2018</i>			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	800 000 000 120 072 550	800 000 000	800 000 000 120 072 550
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>800 000 000</b>	<b>800 000 000</b>	<b>800 000 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>120 072 550</b>		<b>120 072 550</b>

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i>			
<i>Consommation 2018</i>			
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France	353 100 000 208 220 638	353 100 000	353 100 000 208 220 638
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>353 100 000</b>	<b>353 100 000</b>	<b>353 100 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>208 220 638</b>		<b>208 220 638</b>

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
<b>Titre 7 – Dépenses d'opérations financières</b>	<b>120 072 550</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>200 746 093</b>	<b>208 220 638</b>	<b>480 950 000</b>	<b>187 363 034</b>
Prêts et avances	120 072 550	1 000 000 000	200 746 093	208 220 638	480 950 000	187 363 034
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>1 000 000 000</b>			<b>480 950 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2					-209 660 000	
<b>Total*</b>	<b>120 072 550</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>200 746 093</b>	<b>208 220 638</b>	<b>271 290 000</b>	<b>187 363 034</b>

\* y.c. FdC et AdP

**Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Programme n° 851 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019								209 660 000
<b>Total</b>								<b>209 660 000</b>

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>								<b>209 660 000</b>

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

### ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France		1 000 000 000 200 746 093	1 000 000 000 200 746 093		480 950 000 187 363 034	480 950 000 187 363 034
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>		<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>		<b>480 950 000</b>	<b>480 950 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP					-209 660 000	-209 660 000
Total des crédits ouverts		1 000 000 000	1 000 000 000		271 290 000	271 290 000
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>200 746 093</b>	<b>200 746 093</b>		<b>187 363 034</b>	<b>187 363 034</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+799 253 907	+799 253 907		+83 926 966	+83 926 966

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

### PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0	480 950 000	480 950 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>0</b>	<b>480 950 000</b>	<b>480 950 000</b>

### JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Sur les 480,95 M€ de CP ouverts en LFI, 209,66 M€ ont fait l'objet d'une annulation en loi de finances rectificative pour tenir compte du décalage constaté entre la signature des protocoles et le rythme de déroulement des projets.

**Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Programme n° 851 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>1 000 000 000</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>271 290 000</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>200 746 093</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>187 363 034</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>187 363 034</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>799 253 907</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>

**RESTES À PAYER**

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>1 560 317 305</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>1 560 317 305</b>	–	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>187 363 034</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>1 372 954 271</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>200 746 093</b>	–	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>200 746 093</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019</b> (R6 = R4 + R5) <b>1 573 700 364</b>
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>296 834 318</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>1 276 866 046</b>

**NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2**

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Échéancier prévisionnel des CP sur les AE restant à couvrir au 31/12/2019

**Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO | Programme n° 851

AE restant à couvrir au 31/12/2019	CP estimés en 2020	CP estimés en 2021	CP estimés en 2022	CP estimés au-delà de 2022
1 574	296,83	324,43	228,44	724,3

Le volume des autorisations d'engagement sur années antérieures non couvertes par des crédits de paiement au 31 décembre 2019 correspond à la totalité des protocoles signés ; il s'agit d'un majorant de ce qui donnera effectivement lieu à crédits de paiement. Certaines offres de financement ne se concrétiseront pas, soit, dans le cadre d'un financement lié, parce que le contrat commercial aura été remporté par des industriels non français, soit, de manière générale, parce que l'État receveur aura choisi d'autres formes de financement (y compris banques de développement). De plus, après mise en vigueur du prêt, certaines opérations pourront être abandonnées ou voir leur format réduit.

Par ailleurs, il faut noter que la plupart de ces opérations s'exécutent sur plusieurs années, ce qui explique l'importance du volant d'autorisations d'engagement non couvertes par des crédits de paiement.

**Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

Programme n° 851 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

**Action 01**

**Prêts à des États étrangers en vue de faciliter la vente de biens et de services concourant au développement du commerce extérieur de la France**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		1 000 000 000	<b>1 000 000 000</b>		200 746 093	<b>200 746 093</b>
Crédits de paiement		480 950 000	<b>480 950 000</b>		187 363 034	<b>187 363 034</b>

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 000 000 000	200 746 093	480 950 000	187 363 034
Prêts et avances	1 000 000 000	200 746 093	480 950 000	187 363 034
<b>Total</b>	<b>1 000 000 000</b>	<b>200 746 093</b>	<b>480 950 000</b>	<b>187 363 034</b>

Cette unique action finance des projets d'infrastructures dont la réalisation fait appel à des biens et services français.

En 2019, 8 protocoles de prêts (4 concessionnels et 4 directs) ont été signés avec 6 pays ; ils représentent un montant total de 282,6 M€ (161 M€ de prêts concessionnels et 121,6 M€ de prêts directs) :

- En Ukraine, un projet d'alimentation en eau potable de la ville de Marioupol (64 M€) et un projet de sécurité et de sûreté maritime (fourniture de 20 patrouilleurs) (40 M€) ;
- En Mongolie, un projet d'équipement en véhicules d'incendie et hélicoptères de secours pour la sécurité civile (58 M€) ;
- En Côte d'Ivoire, un projet d'études et de travaux préparatoires pour le métro d'Abidjan (48 M€) et un projet de réhabilitation de 1000 points d'eau équipés de pompes solaires (19 M€) ;
- Au Sénégal, un projet de ligne haute tension ("Boucle du Ferlo") et postes associés (29,9 M€) ;
- Au Vietnam, le lot billétique du métro de Hanoï (20 M€) ;
- Au Mali, un avenant au protocole du 20/12/2018, pour financer l'assistance à maîtrise d'ouvrage du déploiement de la TNT (3,7 M€).

Le montant d'engagement présenté (200,75 M€ d'AE) résulte des engagements effectivement réalisés (282,57 M€), déduction faite de 81,82 M€ d'apurements divers de protocoles inusités.

La consommation de CP représente 187,36 M€. Les principaux décaissements ont concerné les projets suivants : au Vietnam, la ligne pilote de transport ferré urbain de Hanoï (56,8 M€), au Sénégal, le TER reliant Dakar à Diamniadio (39,2 M€); au Maroc, le matériel roulant et les équipements pour le TGV Casablanca-Tanger (21,9 M€), en Côte d'Ivoire, l'alimentation en eau potable de la région de Gagnoa (12,4 M€), la fourniture de 30 locomotives électriques à l'ONCF (11,3 M€) et en Ukraine, la fourniture d'hélicoptères (10,2 M€).



Les écarts constatés entre la prévision et l'exécution s'expliquent par le fait que la concrétisation des intentions de financement liées à des opérations dans les États étrangers dépend de multiples facteurs exogènes (calendrier et priorités politiques du pays bénéficiaire, durée de la négociation, procédures de désignation des prestataires conformément aux règles locales, déroulement du projet lui-même) qui se répercutent sur les calendriers d'engagement et/ou de tirages.

En 2019, la part de l'encours des prêts présentant des retards de paiement dans l'ensemble de l'encours des prêts aux États étrangers est de 118,9 M€ sur environ 3 777 M€ d'encours global, soit 3,14 %. Ce ratio est globalement stable par rapport à celui de 2018 (3,07 %) et de 2017 (2,97 %).

Enfin, la DG Trésor a sollicité le Contrôle général économique et financier (CGEFi) pour examiner deux projets sur lesquels elle avait des interrogations particulières. Le CGEFi a remis en 2019 deux rapports d'audit permettant de valider le pourcentage effectif de part française mis en œuvre dans les projets financés :

- la phase 2 du projet de modernisation du système de télécommunication et de signalisation de la ligne ferroviaire entre Hanoï (Vietnam) et Vinh (Chine) ;
- le projet de tramway de Cuenca en Équateur.



### PROGRAMME 852

---

#### PRÊTS À DES ÉTATS ÉTRANGERS POUR CONSOLIDATION DE DETTES ENVERS LA FRANCE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	28
Objectifs et indicateurs de performance	29
Présentation des crédits	30
Justification au premier euro	33

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Odile RENAUD-BASSO

*Directrice générale du Trésor*

Responsable du programme n° 852 : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Le programme 852, mis en œuvre par le ministère de l'économie et des finances, participe à la politique transversale d'aide publique au développement (APD).

Depuis le milieu des années 1990, la France participe activement au sein de la communauté internationale à la mise en œuvre d'initiatives collectives d'annulation de dettes, parmi lesquelles l'initiative « Pays pauvres très endettés » (IPPTE) et l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Ces actions visent à rétablir la soutenabilité de la dette des pays en développement et à dégager des marges financières pour le financement de la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ainsi que les Objectifs du développement durable (ODD), adoptés lors du sommet spécial des Nations Unies sur le développement durable en septembre 2015.

La France met en œuvre des traitements de dette en faveur des Pays les moins avancés (PMA) et des Pays à revenu intermédiaire (PRI), décidés dans le cadre multilatéral et le cadre bilatéral. Le Club de Paris est le groupe informel de créanciers publics au niveau multilatéral dont le rôle est de trouver des solutions coordonnées et durables aux difficultés de paiement de nations endettées et dont la présidence et le secrétariat sont assurés par la France.

Ces traitements contribuent à restaurer la soutenabilité de la dette extérieure de ces pays ou à leur permettre de faire face à des crises de liquidité extérieures temporaires. Dans certains cas, principalement celui des pays éligibles à l'initiative IPPTE, la France décide d'aller au-delà des décisions prises dans le cadre multilatéral du Club de Paris et de mettre en œuvre des traitements de dettes plus favorables aux pays emprunteurs, sur une base bilatérale.

A cet effet, le programme 852 retrace les prêts consentis dans le cadre d'accords de consolidation en vue du refinancement des prêts du Trésor, des prêts de l'Agence française de développement (AFD) et des échéances de prêts dues au titre de refinancements antérieurs, soit sur ressources de Natixis (ex-Banque française du commerce extérieur), soit du Trésor.

Aucun traitement de dette n'a été concrétisé en 2019. Les recettes sont constituées uniquement des remboursements en capital qui sont effectués par les pays emprunteurs au titre des accords de dette (86,33 M€). Les remboursements en intérêts sont enregistrés au budget général de l'État.

La détérioration de l'indicateur de performance du programme traduit la situation préoccupante en matière de dette de plusieurs pays bénéficiaires de l'initiative PPTe.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### **OBJECTIF 1**

**Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement**

#### INDICATEUR 1.1

Pourcentage de pays dont la soutenabilité de la dette a été rétablie par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

Participer au rétablissement de la stabilité macroéconomique et à la création des conditions de la croissance des pays en développement

#### INDICATEUR 1.1

Pourcentage de pays dont la soutenabilité de la dette a été rétablie par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Pourcentage de pays qui présentent un risque faible ou modéré de surendettement parmi les bénéficiaires d'un allègement de dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (indicateur restreint aux pays pour lesquels la France était l'un des cinq premiers créanciers)	%	64	57	61	54	54	61

#### Commentaires techniques

Source des données : Rapports publics du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour les pays éligibles à l'initiative PPTE.

Mode de calcul : La soutenabilité de la dette du pays considéré est évaluée à partir des analyses de soutenabilité de la dette réalisées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Ces analyses permettent de classer les pays en trois catégories de risque de surendettement : fort, moyen ou faible. Dans une vision prospective, on considère que le critère de soutenabilité est rempli pour les pays classés dans les catégories à risque faible de surendettement (aucun dépassement des plafonds d'endettement sur les 20 ans à venir) ou à risque moyen (dépassement des plafonds uniquement en cas de chocs exogènes). En revanche, un pays présentant aujourd'hui des ratios satisfaisants mais étant considéré comme à fort risque de surendettement (dépassement des seuils plafonds dans tous les scénarios étudiés) est considéré comme ne remplissant pas le critère de soutenabilité.

#### ANALYSE DES RÉSULTATS

L'indicateur s'est détérioré en 2019, pour atteindre 54 % (57 % en 2018), soit 15 pays sur 28. Le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Gambie, le Ghana, Haïti, la Mauritanie, le Mozambique, la République Centrafricaine, Sao Tomé & Príncipe, la Sierra Leone, le Tchad et la Zambie sont les 13 pays bénéficiaires de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) pour lesquels la France comptait parmi les 5 premiers créanciers et qui sont retombés en risque élevé de surendettement.

Plusieurs pays bénéficiaires de l'initiative PPTE apparaissent ainsi dans une situation préoccupante de dette insoutenable, malgré les efforts consentis par le passé, et sont pour certains revenus à leur niveau d'endettement antérieur à l'initiative PPTE. Ces pays doivent aujourd'hui mener des politiques de réendettement prudentes, tant en termes de montant que de niveau de concessionnalité. Inversement, seuls quatre pays sur le périmètre (Madagascar, Ouganda, Rwanda et Sénégal) présentaient en 2019 un faible risque de surendettement. Cette dégradation générale de la soutenabilité de la dette est en partie due à la volatilité des cours des matières premières, ainsi qu'à des événements climatiques et sécuritaires, mais également à des dérapages budgétaires, à la variation des taux de change ou encore au recours à des financements externes auprès du secteur privé ou d'autres créanciers souverains non membres du Club de Paris, afin de financer le développement.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	245 350 000	245 350 000	245 350 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-245 350 000	-245 350 000	
Total des AE ouvertes			
<b>Total des AE consommées</b>			

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	245 350 000	245 350 000	245 350 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-245 350 000	-245 350 000	
Total des CP ouverts			
<b>Total des CP consommés</b>			

## 2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	268 450 000	268 450 000	268 450 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>268 450 000</b>	<b>268 450 000</b>	<b>268 450 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>			

## 2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France	268 450 000	268 450 000	268 450 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>268 450 000</b>	<b>268 450 000</b>	<b>268 450 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>			

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
<b>Titre 7 – Dépenses d'opérations financières</b>		<b>245 350 000</b>			<b>245 350 000</b>	
Prêts et avances		245 350 000			245 350 000	
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>245 350 000</b>			<b>245 350 000</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-245 350 000			-245 350 000	
<b>Total*</b>						

\* y.c. FdC et AdP

**Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France**

Programme n° 852 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019						245 350 000		245 350 000
<b>Total</b>						<b>245 350 000</b>		<b>245 350 000</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>						<b>245 350 000</b>		<b>245 350 000</b>



## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France		245 350 000	245 350 000		245 350 000	245 350 000
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>		<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>		<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-245 350 000	-245 350 000		-245 350 000	-245 350 000
Total des crédits ouverts						
<b>Total des crédits consommés</b>						
Crédits ouverts - crédits consommés						

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

En loi de règlement, le solde 2019 débiteur de la mission « Prêts à des États étrangers » qui sera non reporté sur 2020 s'élève à 72 845 194,09 €. Ce solde porte sur des opérations du programme 852, dont 55 745 779 € au titre du contrat de désendettement et de développement (C2D) de la République démocratique du Congo, 11 817 886 € au titre d'un accord de conversion de créances en projets de développement avec la Tunisie et 1 324 701 € au titre d'un accord de conversion de créances avec le Gabon.

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	245 350 000	245 350 000	0	245 350 000	245 350 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>	<b>0</b>	<b>245 350 000</b>	<b>245 350 000</b>

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

En l'absence de dépenses, constatée en cours d'année, l'intégralité des crédits ouverts sur ce programme en loi de finances initiale a été annulée dans la loi n° 2019-1270 du 2 décembre 2019 de finances rectificative pour 2019.

## Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France

Programme n° 852 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>0</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>0</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>0</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>0</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>

## RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>0</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>0</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>0</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>0</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>0</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019</b> (R6 = R4 + R5) <b>0</b>
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>0</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>0</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**Action 01**

Prêts résultant de l'exécution d'accords conclus avec les gouvernements étrangers et portant consolidation des dettes de leur pays envers la France

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		245 350 000	<b>245 350 000</b>			
Crédits de paiement		245 350 000	<b>245 350 000</b>			

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	245 350 000		245 350 000	
Prêts et avances	245 350 000		245 350 000	
<b>Total</b>	<b>245 350 000</b>		<b>245 350 000</b>	

En 2019, aucune dépense n'a donc été constatée sur le programme. L'annulation de 245,4 M€ en AE et CP de crédits en LFR est liée au report du traitement au Club de Paris de la dette de la Somalie, du Zimbabwe et du Yémen et de l'annulation du traitement de la dette du Congo.



Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

## PROGRAMME 853

---

### PRÊTS À L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT EN VUE DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS DES ÉTATS ÉTRANGERS

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	38
Présentation des crédits	39
Justification au premier euro	41

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Odile RENAUD-BASSO

*Directrice générale du Trésor*

Responsable du programme n° 853 : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

Les dépenses du programme 853 contribuent, à travers le financement de l'Agence française de développement (AFD), à la mise en œuvre de l'aide économique et financière allouée par la France à des pays en développement.

Cette aide a notamment pour objectifs :

- le rétablissement ou le soutien de la stabilité macro-économique des pays bénéficiaires ;
- la création des conditions de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans ces pays.

Ce programme participe, par le biais du financement de l'AFD, à l'action de la France en matière d'aide économique et financière aux pays en développement. Il comporte une action unique par laquelle l'État octroie, à des termes très préférentiels, des prêts à l'AFD. Cette ressource à condition spéciale (RCS) permet à l'AFD d'octroyer des prêts concessionnels.

Outre les programmes du présent compte de concours financiers (programmes 851, 852 et 853), plusieurs autres programmes des ministères financiers, relevant du budget général, participent à l'aide économique et financière au développement : le programme 110 « Aide économique et financière au développement » (de la mission « Aide publique au développement »), ainsi que le programme 114 « Appels en garantie de l'État » (« Engagements financiers de l'État »). Par ailleurs, la mission « Aide publique au développement » comporte également le programme 209 « Solidarité à l'égard des pays en développement », qui relève du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Dans la mesure où le présent programme du compte spécial participe au financement d'instruments d'intervention similaires à ceux mis en place par l'AFD à partir du programme 110, voire dans certains cas cofinancés par le programme 110, ses performances ne peuvent être isolées. De ce fait, il a été décidé que les objectifs structurants définis dans le cadre du programme 110, ainsi que les indicateurs de performance correspondants, seraient communs aux deux programmes et intégrés en totalité dans le projet annuel de performance du programme 110.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers			
<b>Total des AE prévues en LFI</b>			
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des AE ouvertes			
<b>Total des AE consommées</b>			

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019			
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	388 000 000 240 000 000	388 000 000 240 000 000	388 000 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>388 000 000</b>	<b>388 000 000</b>	<b>388 000 000</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP			
Total des CP ouverts	388 000 000	388 000 000	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>240 000 000</b>	<b>240 000 000</b>	

**Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers**

Programme n° 853 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	545 000 000 425 000 000	545 000 000	545 000 000 425 000 000
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>545 000 000</b>	<b>545 000 000</b>	<b>545 000 000</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>425 000 000</b>		<b>425 000 000</b>

2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	1 033 000 000 1 008 000 000	1 033 000 000	1 033 000 000 1 008 000 000
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>1 033 000 000</b>	<b>1 033 000 000</b>	<b>1 033 000 000</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>1 008 000 000</b>		<b>1 008 000 000</b>

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
<b>Titre 7 – Dépenses d'opérations financières</b>	<b>425 000 000</b>			<b>1 008 000 000</b>	<b>388 000 000</b>	<b>240 000 000</b>
Prêts et avances	425 000 000			1 008 000 000	388 000 000	240 000 000
<b>Total hors FdC et AdP</b>					<b>388 000 000</b>	
<b>Total*</b>	<b>425 000 000</b>			<b>1 008 000 000</b>	<b>388 000 000</b>	<b>240 000 000</b>

\* y.c. FdC et AdP



## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers					388 000 000 240 000 000	388 000 000 240 000 000
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>					<b>388 000 000</b>	<b>388 000 000</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP						
Total des crédits ouverts					388 000 000	388 000 000
<b>Total des crédits consommés</b>					<b>240 000 000</b>	<b>240 000 000</b>
Crédits ouverts - crédits consommés					+148 000 000	+148 000 000

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	0	0	0	388 000 000	388 000 000
Amendements	0	0	0	0	0	0
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>388 000 000</b>	<b>388 000 000</b>

**Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers**

Programme n° 853 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>0</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>388 000 000</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>0</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>240 000 000</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>240 000 000</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>

**RESTES À PAYER**

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>2 706 965 822</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>2 706 965 822</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>240 000 000</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>2 466 965 822</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>0</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>0</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019</b> (R6 = R4 + R5) <b>2 466 965 822</b>
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>424 300 000</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>2 042 665 822</b>

**NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2**

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

## JUSTIFICATION PAR ACTION

## Action 01

Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement						
Crédits de paiement		388 000 000	388 000 000		240 000 000	240 000 000

Cette action, l'unique du compte, correspond à la mise à disposition de l'AFD, par la DG Trésor, d'une ressource très concessionnelle, la ressource à condition spéciale (RCS), sous forme de prêts classiquement d'une durée de 30 ans dont 10 ans de différé du remboursement du principal et assortis d'un taux d'intérêt de 0,25 %.

L'AFD utilise les crédits du programme 853 conjointement avec les crédits du programme 110 « Aide économique et financière au développement » du budget général pour octroyer à la fois des prêts souverains et non souverains concessionnels.

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières			388 000 000	240 000 000
Prêts et avances			388 000 000	240 000 000
<b>Total</b>			<b>388 000 000</b>	<b>240 000 000</b>

En 2019, la consommation de crédits de paiement s'est établie à 240 M€, qui ont contribué au financement de l'activité de prêts aux États étrangers de l'AFD.

L'écart entre les CP prévus en LFI et l'exécution provient d'un moindre décaissement des projets financés par l'AFD grâce aux crédits du programme 853. Ces crédits correspondent en effet à des prêts très concessionnels qu'a octroyés l'AFD à des pays en développement. Les prêts de l'AFD aux pays en développement sont décaissés plus ou moins rapidement en fonction de l'avancée concrète des projets (études préalables, avancée des travaux, etc.). Les crédits budgétaires du programme 853 sont eux-mêmes décaissés selon le rythme de décaissement de l'AFD et correspondent aux prévisions d'avancement des projets sur le terrain. En 2019, l'AFD a significativement surestimé sa vitesse de décaissement, conduisant à un besoin de CP moindre. Cet écart sera *a priori* rattrapé les années suivantes au fur et à mesure des décaissements.



Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

## PROGRAMME 854

---

### PRÊTS AUX ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE DONT LA MONNAIE EST L'EURO

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	46
Présentation des crédits	47
Justification au premier euro	49

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Odile RENAUD-BASSO

*Directrice générale du Trésor*

Responsable du programme n° 854 : Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Ce programme, créé par la loi n° 2010-463 du 7 mai 2010 de finances rectificative (LFR) pour 2010, correspond à la quatrième section du compte de concours financiers « Prêts à des États étrangers ». L'objectif de ce programme consiste à assurer la stabilité financière de la zone euro grâce à des prêts bilatéraux consentis par la France à un autre État membre de la zone euro.

Ce programme a été mis en place en mai 2010 pour accorder des prêts bilatéraux à la Grèce (16,8 Md€ d'AE votés en LFR pour 2010, dont 11,4 Md€ effectivement déboursés). Il ne devrait plus être sollicité à l'avenir, du fait de la mise en place du Fonds européen de stabilité financière (FESF) en mai 2010, puis du Mécanisme européen de stabilité (MES) en octobre 2012, en charge de mobiliser des ressources financières et de fournir, sous une stricte conditionnalité adaptée à l'instrument d'assistance financière choisi, un soutien à la stabilité de ses membres qui connaissent, ou risquent de connaître, de graves problèmes de financement, si cela est indispensable pour préserver la stabilité financière de la zone euro dans son ensemble ou de ses États membres.

L'action du FESF et du MES s'est substituée aux prêts bilatéraux du programme. Le programme de prêts bilatéraux est donc interrompu depuis décembre 2011 et aucun nouveau décaissement de prêt n'a été effectué depuis 2012.

Aucun mouvement n'est à prévoir sur ce compte avant le premier remboursement en capital de la Grèce, attendu en 2020.

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019		
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro		
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		
Total des AE ouvertes		
<b>Total des AE consommées</b>		

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
<i>Prévision LFI 2019</i> Consommation 2019		
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro		
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		
Total des CP ouverts		
<b>Total des CP consommés</b>		

## Prêts aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro

Programme n° 854 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2018 Consommation 2018	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro		
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		
<b>Total des AE consommées</b>		

## 2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	Prévision LFI 2018 Consommation 2018	
01 – Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro		
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		
<b>Total des CP consommés</b>		

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommés* en 2018	Ouverts en LFI pour 2019	Consommés* en 2019
<b>Total hors FdC et AdP</b>						
<b>Total*</b>						

\* y.c. FdC et AdP





**SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION  
DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)**

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>0</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>0</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>0</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>0</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>0</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>

**RESTES À PAYER**

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>0</b>				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>0</b>				
<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net</b> (R3 = R1 + R2) <b>0</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>0</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>0</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>0</b>	-	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>0</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>0</b>
				<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019</b> (R6 = R4 + R5) <b>0</b>
				Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>0</b>
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>0</b>

**NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2**

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**Action 01****Soutien financier aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement						
Crédits de paiement						

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation

À la suite de la mise en œuvre d'un deuxième plan d'assistance financière à la Grèce par le FESF en mars 2012, suivi d'un troisième programme par le MES en août 2015 qui a expiré en août 2018, aucun déboursement n'a eu lieu depuis 2012 sur ce compte et aucun n'est à prévoir à l'avenir. Des recettes correspondant aux premiers remboursements en capital de la Grèce seront enregistrées à partir de 2020.